



Pour citer cet article :

**Duchier (Odile), *Ma Ferme de Champagne. Mémoires d'humeur et d'humour d'une psychologue. Savigny-sur-Orge avril 1969-octobre 1997*, [s.l.], [s.n.], [2002], 199 p ; extrait p. 7-30**



Association pour l'Histoire de  
l'Education Surveillée et de la  
Protection Judiciaire des Mineurs  
53, rue de Garches  
92420 VAUCRESSON  
Tél. 47 95 98 24

## MA FERME DE CHAMPAGNE

### MEMOIRES D'HUMEUR ET D'HUMOUR

### D'UNE PSYCHOLOGUE

SAVIGNY-SUR-ORGE

AVRIL 1960 - OCTOBRE 1997

Département Recherche études  
développement

Arrivée le ..... 17/06/02

N° ..... 118

ODILE DUCHIER

## PREMIERES ANNEES

J'ai déjà évoqué ailleurs, dans le livre du cinquantenaire, quelques souvenirs concernant mon arrivée au Centre d'Observation de Savigny, où j'ai été nommée comme psychologue sous contrat le 1er Avril 1960, le jour même de mes 24 ans, (mais aussi, ce qui n'a vraiment aucun rapport, de l'explosion de la seconde bombe atomique française au Sahara). En dépit de ma jeunesse et de mon inexpérience de vie, j'avais déjà un petit aperçu des problèmes des jeunes délinquants pour avoir fait deux stages au CSOES de Fresnes, tous les deux sous la responsabilité de Monsieur Apellaniz: le premier stage, de 6 semaines, en tant qu'étudiante, en octobre-novembre 58; le second, stage probatoire d'un mois, en octobre 59. M.Apellaniz qui avait lui-même travaillé à Savigny avant de venir à Fresnes, m'avait, au cours du premier stage je crois, envoyée passer un vendredi matin à Savigny pour assister aux examens du Dr Mâle. Je conservais, et conserve toujours, de cette toute première matinée de contact un souvenir plus confus qu'ébloui, et le sentiment d'un grand entassement.

Or il se trouve que ce 1er avril 1960 était également un vendredi, jour qui, actuellement, peut paraître bizarre pour débiter une activité professionnelle, mais à l'époque les psychologues travaillaient le samedi. En ce qui me concerne, dans mes débuts, le mardi a souvent été mon deuxième jour de congé.

Etant arrivée un vendredi matin, c'est donc, selon toute vraisemblance en assistant aux examens du Dr Mâle que j'ai débuté ma carrière de psychologue à l'Education Surveillée. Je n'ai, à vrai dire, nul souvenir de cette première journée qui marquait pourtant un tournant important dans mon existence.

Les psychologues en place, à cette date d'avril 60, étaient au nombre de 5. C'étaient, dans l'ordre hiérarchique convenable: Madame Apellaniz, chef de service; Claude Hyrien; Jean-Marie Malesys; Etiennette Barbaste (que je cotoierai peu de temps car elle ne tardera pas à donner sa démission) et Michelle Filleule.

Ma mémoire n'a pas enregistré grand chose de l'accueil qui m'a été réservé à mon arrivée, en dehors de la réflexion plutôt refroidissante du directeur qui aurait mieux aimé recevoir un éducateur qu'une psychologue, et de la réception franchement désagréable à laquelle j'ai eu droit, de la part d'un membre du service administratif, au moment de toucher ma première paie, paie qui, la possession d'un compte bancaire n'étant pas encore obligatoire, devait m'être versée en liquide: l'on m'avait dit de me présenter chez le comptable dont le bureau se trouvait à gauche du couloir. Je me suis trompée, (j'ai toujours eu un sens de l'orientation défectueux et une différenciation droite-gauche hésitante), et suis tombée, à droite, sur un personnage impressionnant par son gabarit et son ton hargneux, lequel m'a fortement "engueulée", il n'y a pas d'autre terme adéquat pour décrire ses propos, parce que je ne lui avais pas été présentée lors de mon arrivée. Comme si la responsabilité de cette "incorection" incombait à la novice que j'étais. Pour rendre justice au personnel administratif, je m'empresse d'ajouter que le comptable, M. Abinal, auquel je me suis ensuite adressée, était un homme autrement plaisant, de contact habituellement jovial et débonnaire.

Petit à petit, je me suis donc installée dans le service de psychologie sous la houlette de Mme Apellaniz et de mes aînés dans la profession. Durant quelques semaines, faute d'un autre local disponible, je me suis retrouvée à partager un bureau avec des appareils psychotechniques tels que le tourneur et le dynamographe, que j'ai appris à utiliser, mais dont on ne faisait qu'un usage assez accessoire, car à vrai dire les renseignements qu'ils pouvaient fournir n'étaient pas d'une très grande utilité pour la compréhension des passages à l'acte délinquants. S'ils ont fini par s'user et aboutir dans les combles où sont entassées un tas de vieilleries, c'est surtout à cause de leur grand âge, ou de l'utilisation ludique qu'ont pu en faire éventuellement certains jeunes fascinés par ces instruments étranges. (Le dynamographe n'y a pas résisté, nous avons dû un jour courir derrière les petites boules du mercure répandu qui a même endommagé l'alliance de la pauvre femme de ménage!). Cette fascination, les jeunes l'ont parfois partagée avec certains éducateurs, du moment, ou plus tardifs mais intéressés par l'histoire, et ce qu'ils pensaient être l'histoire de la psychologie au C.O. Exemple de cette fascination: une présentation publicitaire de Savigny, datant des années 60, montre une psychologue faisant passer un Wechsler, avec le tourneur et le dynamographe en arrière-plan, ce qui était une composition photographique parfaitement artificielle.

On peut imaginer, cependant, qu'à ses débuts Mme Apellaniz, qui avait suivi l'enseignement de l'INOP, avait fait usage de ces outils psychotechniques, avant que l'influence du Dr Mâle ne l'oriente définitivement vers la psychanalyse aux développements plus riches et plus prometteurs.

Débutante comme je l'étais à mon arrivée, je n'ai pas été fâchée de n'être pas immédiatement livrée à moi-même, et de bénéficier d'une période d'apprentissage d'environ un an avant d'obtenir mon autonomie entière. (L'esprit dans lequel s'effectuait cette initiation revêtait cependant parfois des aspects assez infantilisants.) Me souvenant des affres et des insomnies que j'avais pu connaître à mes débuts, alors que j'étais pourtant très épaulée et avec des responsabilités réduites, je me suis secrètement sentie pleine de compassion, bien plus tard, pour ces jeunes professionnels que j'ai vus arriver, en débutants, au même âge que moi, inexpérimentés par la force des choses, et auxquels on demandait de faire leurs preuves sans filet. Je n'aurais pas aimé être à leur place: il y avait à critiquer dans le système que j'ai connu, mais c'était au moins un système qui vous accordait, pour un temps, le droit à l'erreur.

Les psychologues débutants, comme moi, se voyaient confier un travail de pré-examen, c'est-à-dire qu'ils faisaient passer un certain nombre de tests. La batterie de base était, en 1960, composée du Terman, des rondelles de Piorkowski, (épreuve mettant en jeu à la fois une certaine forme d'intelligence pratique et la motricité) et de deux épreuves de dessins, élaborées par les Apellaniz, le TPGA et le TESO. A cela pouvaient s'ajouter d'autres tests dans une visée qui était habituellement plus de formation pour le testeur que d'approfondissement d'un problème posé par le sujet testé. Les grands tests projectifs (TAT, Rorschach) dont la pratique demandait une formation qui, à

l'époque, se déroulait essentiellement en dehors de l'université, ne faisaient pas partie de ces tests supplémentaires prévus au programme d'initiation.

Aux tests venait s'ajouter un entretien clinique assez approfondi. Après quoi il fallait rédiger une conclusion synthétisant les informations recueillies: situation familiale et histoire du jeune, ressources intellectuelles, affectives, structurales, qui semblaient être les siennes, hypothèses sur la nature et l'évolution prévisible des difficultés qui l'avaient conduit au C.O., discussion du type de mesure qui pouvait être envisagé à la sortie du centre.

Le dossier était ensuite transmis pour, au minimum, un entretien de contrôle, au psychologue plus ancien auquel le cas avait été attribué. Avec celui-ci pouvait s'engager une discussion plus ou moins approfondie quant à nos visions respectives du jeune. J'étais souvent trop peu sûre de moi pour maintenir ma position si elle était divergente de celle de mon aîné. Il est cependant parfois arrivé que la suite des événements donne plutôt raison à la néophyte que j'étais. (Je dois à la vérité de dire que le même phénomène s'est éventuellement reproduit, lorsque j'étais à mon tour dans le rôle de la formatrice, un regard naïf peut donc avoir aussi sa valeur même si cet avantage reste quand même l'exception.)

Les premiers temps, le psychologue en formation ne conservait la responsabilité d'aucun mineur examiné. Une trace du travail qu'il avait fourni demeurait cependant sur le sous-dossier psychologique, bleu, où étai(en)t noté(s) le (ou les) nom(s) du (ou des) professionnel(s) qui avai(en)t pratiqué les tests, mené l'entretien et rédigé la conclusion définitive. Mais ce débutant avait la possibilité de rencontrer beaucoup de jeunes dont certains aux situations très complexes, était ainsi conduit à enrichir rapidement sa propre expérience, et à se créer un certain nombre de références personnelles indispensables.

J'ai donc eu cette chance, en arrivant, de pouvoir régulièrement échanger avec des collègues plus expérimentés et suffisamment divers dans leur mode d'approche pour que je ne risque pas d'être enfermée dans un modèle unique de pratique. Sur le plan théorique, il est évident que la conception psychanalytique était prédominante. Elle bénéficiait, il est vrai, en la personne du Dr Mâle, d'un représentant prestigieux.

Ce fut aussi, sur le plan professionnel, une autre de mes grandes chances que d'avoir pu profiter durant 16 ans, (puisque le Dr Mâle est venu à Savigny jusqu'en mars 76), de son enseignement clinique dont j'ai progressivement appris à apprécier pleinement la richesse, qui m'avait échappé, je le confesse, la première fois que je l'avais entendu.

Dans un texte paru dans les Cahiers du CRIV et rédigé pour l'essentiel par Daniel Fleury, (même si j'ai apporté ma contribution à cette évocation, l'élaboration théorique n'est pas mon domaine préféré), nous avons tenté de rendre hommage au travail de clinicien que nous avons vu P. Mâle opérer devant nous. Je ne reviendrai donc pas beaucoup plus là-dessus sinon pour redire tout ce que je lui dois: ce que sa pratique avait de non-conventionnel et de profondément humain - je l'ai vu jusqu'à la fin capable de s'émouvoir devant la détresse de certains jeunes particulièrement défavorisés - était une incitation à être d'abord soi-même et à se garder des attitudes figées et des

modèles tout faits. L'art avec lequel il savait manier l'humour pour aborder certains adolescents m'a rendue encore plus sensible à l'intérêt de ce mode d'approche assez original.

C'est naturellement avec les plus proches géographiquement et professionnellement - les psychologues et les psychiatres - qu'arrivant au C.O. de Savigny j'ai eu le plus facilement mes premiers contacts. Mais je devais aussi me familiariser avec l'ensemble de l'institution, et ce n'était pas une petite affaire étant donné à la fois la dimension de celle-ci et le cloisonnement des différents secteurs d'activités.

Infirmierie et service psychologique se trouvaient à gauche du porche d'entrée, la première au rez-de-chaussée, le second au premier étage. (Lorsque je suis arrivée, le deuxième étage devait encore faire office de lingerie mais cela n'a sans doute pas duré bien longtemps, je garde un souvenir assez vague de ballots de linge hissés ou descendus par la fenêtre).

A droite du même porche d'entrée, c'était le secteur administratif, tout proche donc, et d'ailleurs régulièrement fréquenté par les psychologues pour différentes raisons. Dans le bureau du surveillant général (lieu connu des habitués sous le surnom de "bocal", en raison, je suppose, de ses dimensions exiguës et de ses nombreuses vitres), première pièce à gauche lorsqu'on avait poussé la porte d'entrée, se trouvait le placard aux clefs où, tous les soirs, devait être déposé le trousseau qui permettait l'accès au service de psychologie et à ses différents bureaux. Pour ouvrir le service le matin il fallait donc reprendre le trousseau, c'était la tâche du premier arrivé, parfois, je pense, la femme de ménage qui nettoyait quotidiennement les locaux (et branchait, l'hiver, les petits radiateurs électriques individuels qui nous chauffaient). Un minidrame pouvait survenir lorsque le trousseau commun était resté enfermé à l'intérieur des lieux: il fallait alors attendre l'arrivée de Mme Apellaniz (qui possédait sa propre clef de cette porte d'entrée) pour ouvrir le service et se mettre au travail. Cette arrivée tardait quelquefois, et la galerie s'amusait bien à voir des psychologues au chômage par défaut de bureau. Cette mésaventure a pu se reproduire après le départ de Mme Apellaniz, mais beaucoup plus rarement, selon mes souvenirs.

Le placard aux clefs ne constituait pas le seul intérêt du bureau du surveillant général. S'y trouvait aussi le cahier de consignes sur lequel étaient notés tous les événements de la journée: arrivants, sortants, incidents divers et notamment ceux de type disciplinaire. Aller consulter ce cahier tous les matins, et tenir mes collègues informés des péripéties de la veille, fut l'une des tâches qui me furent confiées à mes débuts. Cette habitude, je l'ai conservée tout au long de ma vie professionnelle, même si le cahier consulté, identique par son format, n'avait plus alors exactement la même fonction et ne se situait pas non plus dans les mêmes lieux.

Autre local fréquenté régulièrement par les psychologues: situé au premier étage du bâtiment administratif et proche du bureau du directeur, le bureau régulateur assurait la gestion des dossiers des jeunes présents. C'était là que le jeudi matin l'on venait chercher ou rapporter les dossiers des jeunes, à examiner dans la semaine ou déjà examinés au cours de la semaine écoulée. C'était là que l'on présentait aussi la liste des dossiers à préparer pour les examens psychiatriques du vendredi matin.

Le rez-de-chaussée administratif comportait également d'autres bureaux importants mais avec lesquels nos contacts étaient moins réguliers: standard, greffe où les jeunes qui arrivaient au CO venaient se faire enregistrer, (la fiche alors établie s'enrichissait ultérieurement d'un certain nombre d'éléments administratifs pouvant donner une idée du parcours du jeune dans l'établissement; le fichier ainsi constitué a toujours été le point de départ des recherches de renseignements concernant un ancien du centre), économat, bureau des dactylos qui avaient à l'époque une activité importante avec la frappe des nombreux rapports d'observation (comprenant normalement un examen psychologique que les psychologues étaient appelés à relire et éventuellement corriger).

Je serais bien incapable actuellement de donner une description précise de la disposition des lieux d'hébergement telle qu'elle pouvait apparaître à l'époque à laquelle je suis arrivée, époque qui s'est révélée devoir être une période de transition: une partie des anciens locaux - notamment les baraquements provisoires qui hébergeaient trois groupes de jeunes ainsi que le lieu appelé mess où le personnel pouvait prendre ses repas - n'allait pas tarder à être désaffectée puis détruite, tandis que les jeunes étaient transférés dans deux vastes corps de bâtiments nouvellement construits où les dortoirs étaient remplacés par des chambrettes individuelles, (19 par groupe initialement). Ces constructions étaient probablement déjà commencées en avril 1960, mais je ne retrouve pas de souvenirs à ce sujet, il me semble avoir toujours connu tels quels ces bâtiments que j'ai, ultérieurement, tellement arpentés, et qui sont toujours en service. Une image me reste néanmoins en mémoire, celle de la destruction de ce qui avait dû être une grange de l'ancienne ferme, destruction observée en me rendant au mess.

Ce qui peut en effet expliquer, au moins partiellement, mon absence de souvenirs réels concernant les bâtiments anciens où vivaient les jeunes, c'est que je ne m'en étais jamais approchée. Je n'ai commencé à me rendre dans les groupes qu'après 1972, auparavant je n'avais pénétré qu'une fois dans un groupe, celui d'accueil, pour y voir "en urgence" un jeune qui se trouvait en situation d'isolement sanitaire collectif.

Une note de service datée d'avril 1960 (précisément donc l'époque de mes débuts) et conservée dans les archives du service de psychologie, donne le détail des attributions des différents chefs de service, à l'occasion de l'arrivée d'un nouveau chef de service, arrivée qui laissait présager le départ prochain de M.Villier(1). En plus du groupe d'accueil, 6 groupes d'observation sont mentionnés: Gascogne-Provence, sous la direction de M.Perrusset, Bretagne-Bourgogne sous celle de M.Jaffre, et Alsace - Touraine sous celle de M.Chosson. S'y ajoute le groupe Savoie (sous la tutelle de M.Leclère), qui accueille les garçons dont le séjour se prolonge et pour lesquels il est urgent de rechercher activement une solution de sortie. Cette note m'incite à penser que le plan d'occupation du

(1) Celui-ci avait aussi une formation de psychologue, je l'ai vu assister aux examens du Dr Mâle.

CO en avril 1960 était encore, pour quelque temps, fort semblable à celui de 1952 reproduit dans le livre du cinquantenaire...

Je n'avais donc, comme je l'ai dit, aucune approche directe de la vie des jeunes en groupe, (je ne sais s'il en allait de même pour mes collègues masculins). La situation était différente pour les ateliers, j'y suis souvent allée pour recueillir les appréciations des instructeurs techniques sur le travail et le comportement des jeunes dont la situation allait être discutée lors de la première réunion de concertation du mercredi après-midi. Certes le souci d'éviter les fugues et de contrôler les déplacements des garçons était le même dans les ateliers que dans les autres lieux de la maison, la porte en était d'ailleurs fermée à clef, et, pour entrer, il fallait attendre que l'instructeur, vous ayant repéré derrière la porte vitrée, vienne vous ouvrir. Mais une fois à l'intérieur des locaux, on pouvait être invité à jeter un coup d'oeil sur les réalisations des jeunes, ce qui était à la fois illustratif et enrichissant, plus parlant même éventuellement que les commentaires de l'adulte que pourtant l'on était venu collecter.

Les ateliers en fonction en avril 1960 étaient les suivants: mécanique générale, moteurs (l'actuelle mécanique auto), maçonnerie, (également dénommée limousinerie, deux ateliers), forge, menuiserie, peinture, cordonnerie (petit atelier à effectif réduit), jardin, (secteur qui s'appuyait sur plusieurs instructeurs). Ces ateliers étaient des ateliers d'observation et d'orientation.

Certains jeunes pouvaient également se retrouver au service général (entretien de l'établissement), à la cuisine comme aides, au "mess" pour servir les repas, ou comme plantons en différents lieux (infirmerie, service de psychologie etc ..) Mais ces affectations intervenaient rarement en début de séjour, elles se faisaient pour des jeunes dont on avait déjà pu jauger suffisamment les aptitudes et le comportement, certains postes - planton de l'infirmerie, par exemple - étaient des postes de confiance.

Pour en terminer avec cette évocation rapide des lieux et de leurs fonctions, je reviendrai à cet espace central, qui jouait un grand rôle dans l'établissement, cette grande cour carrée sur laquelle on débouche une fois le porche franchi (1)

Cette cour était encore en 1960, et jusqu'en 1972, le lieu des rassemblements qui, plusieurs fois par jour, rythmaient les activités des jeunes, en marquant le début ou la fin, et organisant le passage des relais entre adultes chargés de l'encadrement. A une époque, paraît-il, les psychologues devaient assister aux rassemblements avec salut aux couleurs. C'est un usage que je n'ai personnellement pas connu.

(1) J'ai appris bien des années plus tard qu'elle était l'une de celles qui, en Ile-de-France, constituaient "le signe tangible d'une forme de notabilité paysanne" ( article de P.Chaunu analysant le travail de J.M.Moriceau " Les fermiers de l'Ile-de-France ", article qui avait attiré mon attention à cause de la photo, à l'air vaguement familier, qui l'accompagnait).



Ce que j'ai connu, par contre, c'est l'appel, lors de ces rassemblements, des garçons convoqués au service de psychologie. On n'était pas, à cette époque, dans la confidentialité, même très relative, des rencontres. Il est vrai que l'examen psychologique n'avait aucun caractère facultatif, la seule liberté qui restait au jeune, c'était de coopérer ou non à ce qui lui était proposé.

Je conclurai ce passage sur les rassemblements par une réflexion personnelle: pour aller déjeuner au mess, les psychologues, comme les autres membres du personnel, devaient traverser cette cour, donc éventuellement affronter les réactions des groupes d'adolescents, lorsque la dispersion ne s'était pas encore totalement effectuée. Cela pouvait constituer une épreuve pour des femmes timides et émotives. J'ai connu une éducatrice qui, affectée dans les bureaux comme ses pareilles à l'époque, n'a jamais pu surmonter cette difficulté. On peut imaginer qu'elle a dû être sa réaction intérieure lorsque, en 1972, il lui a été demandé d'aller travailler dans un groupe.

## PREMIERES ANNEES : L'ORGANISATION DU TRAVAIL

La semaine de travail commençait le jeudi matin par la distribution, aux différents psychologues, des dossiers des jeunes qui, entamant leur troisième semaine de séjour, devaient être examinés. Elle se terminait le mercredi après-midi par la réunion d'orientation technique, qui se déroulait au service de psychologie, dans le bureau du chef de service.

Le mercredi matin était, lui, réservé aux réunions de synthèse organisées par les responsables éducatifs. Elles mettaient fin à la période d'observation. Je reviendrai plus tard sur le sujet.

L'organisation des réunions d'orientation technique ( OT ) était donc l'affaire du service de psychologie qui devait prévoir et communiquer aux différentes personnes concernées l'ordre dans lequel on aborderait les situations des jeunes figurant au programme. Devaient normalement participer aux débats le chef de service de psychologie qui dirigeait la réunion, le psychologue ayant rencontré le jeune, (le psychologue en formation, lui, comme le chef de service, assistait à toutes les discussions), des représentants du groupe de vie du garçon, l'assistante sociale désignée, (lorsqu'il y avait une ordonnance d'enquête sociale). Au cours de la réunion, chacun exposait sa vision du mineur et des difficultés de celui-ci, puis on s'interrogeait sur les renseignements supplémentaires à demander: examen psychiatrique par l'un des trois psychiatres de l'établissement, examen d'orientation professionnelle, effectué par le conseiller M.Vestris, généralement présent à ces réunions, éventuellement enquête sociale, (requête adressée au juge), s'il n'y en avait pas eu d'ordonnée ... La date de synthèse était fixée en fonction de la nature et de l'importance du complément d'information souhaité: la durée de l'observation variait ainsi entre 7 et 10 semaines. Certaines discussions pouvaient être fort animées, il arrivait ainsi que la réunion se prolonge bien au delà de l'horaire normal, je me souviens de mon sentiment de fatigue, certains jours, lors de sorties tardives.

Un document administratif, connu sous le nom de compte - rendu d'orientation technique (C.R.O.T.) était élaboré, au cours ou à la suite de cette réunion. (Il y eut une époque, assez brève me semble-t-il, où la présence d'une dactylo, qui prenait en sténo le résumé du cas dicté par le responsable, ainsi que les différentes indications et la date de synthèse retenues, avait permis d'alléger, pour les psychologues, les tâches administratives inhérentes à la direction de cette réunion.)

Ce compte-rendu servait de référence pour tous les adultes concernés par un jeune, et était régulièrement consulté au moment de la réunion de synthèse pour comparer ce qui avait été prévu et ce qui avait été réalisé. Initialement global, incluant tous les cas discutés un même après-midi, ce document a été, à partir de juin 1962, (note de service de M.Pelgrims), remplacé par une fiche de coordination individuelle remise aux personnes intéressées, et figurant au dossier du jeune.

Les assistantes sociales venaient de services extérieurs. Les enquêtes sociales n'ont jamais été effectuées par la seule

assistante sociale, Melle Copi, que j'ai connue affectée au C.O. de Savigny. En poste généralement à Paris, elles se déplaçaient jusqu'à Savigny pour cette première réunion, et l'on essayait, autant que possible, de prendre en compte leurs souhaits quant aux heures de passage. Il y avait des habituées, que l'on finissait par bien connaître et avec qui il était donc plus facile de travailler.

Il me semblait, a priori, que les assistantes sociales intervenaient fréquemment durant la première période de mon activité, puis qu'elles avaient progressivement disparu du paysage. Je me suis donc livrée à un rapide recensement des noms d'assistantes sociales figurant en face du nom des jeunes à examiner, (calcul effectué à partir des cahiers de présence et d'activité des psychologues dont je possédais la série à partir de janvier 1962). Ce pointage, plus statistique que tout à fait rigoureux, a confirmé mes impressions premières (voir tableau page 19).

Les chiffres sont par eux-mêmes parlants, une certaine négligence dans l'inscription, sur les cahiers de présence, des données relatives à ce corps de métier, ne suffirait pas à expliquer de telles disparités. Dès 1964 d'ailleurs, (année où bien des enquêtes sociales indiquées comme figurant au dossier sont en fait d'anciennes enquêtes), dans un compte-rendu de réunion, M. Bernard, le directeur, souligne le manque croissant d'informations sociales concernant les jeunes placés, et suggère qu'en cas de besoin, Melle Copi, fasse quelques démarches auprès des familles. C'est une pratique qui est restée malgré tout très marginale. Ultérieurement, les contacts avec les familles ont plutôt été pris par les chefs de service éducatifs, d'une part, et, dans une autre optique, par les psychologues.

Les assistantes sociales que j'ai connues venaient principalement de services parisiens. La création de nouveaux départements autour de Paris, et le déplacement progressif vers la banlieue d'une certaine partie de la population parisienne, (les problèmes de promiscuité, très fréquents encore en 1960, se sont raréfiés au fil du temps), ont-ils eu une incidence indirecte sur la fréquence de l'intervention des assistantes sociales ? C'est une question à laquelle je ne saurais répondre, mais que je me suis posée en voyant le nom de départements périphériques figurer dans la colonne réservée aux assistantes sociales ...

Vers 1970 et 1971, dernières années de référence pour l'étude de ce point précis, puisqu'à partir de 1972 le travail à l'intérieur du centre va être organisé d'une toute autre façon, on voit apparaître quelques noms d'éducateurs de Milieu Ouvert en contrepartie de l'absence, devenue habituelle, des assistantes sociales, ce que l'on peut interpréter, je pense, comme un indice de l'évolution des pratiques.

Lors de la réunion d'O.T., conjointement à un examen d'O.P., un changement d'atelier pouvait être souhaité, ce qui, surtout initialement, n'était pas toujours une petite affaire. Les affectations, décidées par le professeur technique responsable de l'ensemble des instructeurs techniques, ne tenaient pas forcément compte des désirs des jeunes, ce qui n'était pas obligatoirement

imputable à une mauvaise volonté de sa part, car les places disponibles dans les ateliers ne coïncidaient pas nécessairement avec les goûts des garçons: à cette époque, comme ultérieurement, certaines orientations étaient plus prisées et valorisées que d'autres. Mais la personnalité du premier occupant du poste que j'ai connu ne facilitait pas les ajustements, et obtenir un changement d'atelier argumenté, (la demande de l'adolescent était alors appuyée par les adultes qui le connaissaient), n'allait pas de soi. Je me souviens ainsi de ruses déplaisantes pour obtenir, comme si l'on demandait un service personnel, ce qui aurait dû être un simple aménagement normalement inclus dans les tâches d'un établissement dit d'orientation.

L'organisation des examens psychiatriques faisait partie des attributions du service de psychologie. Contrairement à l'examen psychologique, l'examen psychiatrique n'était pas systématique, et c'était habituellement au cours de la réunion du mercredi après-midi que l'on déterminait quels jeunes bénéficieraient d'un tel examen. L'avis des psychologues sur le sujet n'était pas exclusif, la demande des éducateurs était largement prise en compte. D'ailleurs, à l'époque dont je suis en train de parler, les jeunes qui rencontraient un psychiatre étaient majoritaires. Les chiffres dont je dispose, à partir d'octobre 1962, l'indiquent clairement (voir tableau p. 19).

Pendant presque toutes les années 60, c'étaient les 3/4 des jeunes qui rencontraient un psychiatre. A fait exception, j'y reviendrai, l'année 1967. A partir de 1971, la mort du Dr Badonnel, (ses derniers examens datent du 18-12-1970), a entraîné une diminution sensible de cette proportion. A débuté alors une période où les examens psychiatriques sont allés en se raréfiant: on n'a pas trouvé de remplaçant au Dr Badonnel; le Dr Mâle, les dernières années, officiellement ne venait plus que tous les 15 jours, sans compter ses absences pour raison de santé, (12 matinées de présence en 1973, 10 en 1974, 14 en 1975; le Dr Berouti, lui, se révélait de plus en plus pris par d'autres occupations.

Au cours de ces dernières années, d'ailleurs, le mode d'intervention des psychiatres, très éloigné des préoccupations quotidiennes des équipes éducatives, ne correspondait plus à l'évolution des esprits et des méthodes et il allait être très fortement remis en question lors du virage de 1972.

1967, ai-je dit, a constitué un cas particulier; c'est en effet la seule année où, dans le rapport annuel, est exprimée une plainte concernant l'insuffisance des crédits: il n'avait pas été possible de faire voir par un psychiatre tous les jeunes pour lesquels on aurait estimé cela souhaitable. Je ne saurais dire actuellement à quoi correspondait cette survenue d'une limitation des crédits, si ce n'est, peut-être, à une revalorisation financière substantielle de l'examen psychiatrique, longtemps rétribué de façon dérisoire: je sais que cette revalorisation a eu lieu mais je suis incapable de dire à quelle date exactement.

Pour traiter de ce sujet de façon précise, je me suis appuyée, d'une part sur les rapports annuels du service, d'autre part sur deux cahiers ayant servi à l'organisation et au recensement des examens psychiatriques effectués par les différents praticiens. Le compte détaillé de ces examens était remis tous les mois aux services administratifs.

Je vais donner quelques explications sur les informations fournies par ces documents. Sur le premier cahier, qui couvre la période d'août 62 à février 66, chaque page correspond à une semaine: sur la partie supérieure figure la liste des jeunes à examiner (avec les dates de synthèse prévues), répartie en 3 colonnes correspondant aux 3 psychiatres, la partie inférieure de la colonne étant réservés aux noms des jeunes déjà vus mais devant être revus. Cette liste, avec les modifications adéquates, devait donc être reportée chaque semaine sur la page suivante.

En milieu de page, étaient notés les noms des jeunes vus dans la semaine par chacun des psychiatres.

Enfin, en bas de page, des espaces étaient réservés pour inscrire des indications diverses: demande d'EEG, traitements ou examens particuliers quelquefois prescrits. A partir de juin 63, pour éviter tout abus ou différend concernant les traitements, l'infirmier (ou l'infirmière), à qui était remise l'ordonnance, devait apposer sa signature sur le cahier.

Ces signatures se retrouvent sur le second cahier bien qu'il ait été organisé très différemment: utilisé jusqu'en 1976, il était de très grand format, chaque double page était réservée à un psychiatre particulier, ce qui évitait le report hebdomadaire des noms, tâche fastidieuse et source d'erreur. Le gabarit de cet instrument de travail était tel qu'il en restait encore de nombreuses feuilles vierges lorsqu'il a été abandonné.

Les EEG, à l'époque de mon arrivée, se pratiquaient à la Salpêtrière. A la suite de complications administratives survenues avec cet hôpital, un accord a été conclu, en janvier 1963, avec le CNO de Fresnes, pour que les EEG y soient désormais effectués, dans le service du Dr Verdeaux.(1)

#### Les réunions de synthèse .

Tout aussi rituelles que les réunions d'orientation technique, et donnant également lieu à l'élaboration d'un ordre de passage, elles étaient organisées par les responsables éducatifs et avaient lieu dans le bâtiment administratif où ces derniers avaient leurs bureaux. D'abord très réduit, l'espace dont ils disposaient s'est vu sensiblement accru lors de la récupération, au premier étage, des locaux qui avaient constitué précédemment l'appartement du directeur. (Ce dernier, ainsi que d'autres responsables, s'était vu attribuer comme logement de fonction, un pavillon, proche, mais situé hors de l'enceinte de l'établissement proprement dit).

Les participants à la réunion de synthèse étaient sensiblement les mêmes que ceux présents à la réunion d'OT, mais c'était le chef de service éducatif qui assumait la direction des débats. Ceux-ci pouvaient d'ailleurs fort bien se limiter à la juxtaposition de points de vue et à la lecture plus ou moins détaillée de textes déjà rédigés. Le psychologue, s'il n'avait pas revu le jeune - ce qui était quand même souvent le cas - et

(1) Les psychologues de Savigny ont d'ailleurs par la suite collaboré à différentes reprises avec Mme Verdeaux sur le plan de la recherche: notamment en 63-64, recherche portant sur les EEG de 100 adolescents délinquants.

s'il n'y avait pas eu d'examen psychiatrique à même d'ouvrir des pistes de réflexion un peu différentes, pouvait fort bien n'avoir pas grand chose à rajouter à ses premières conclusions. En cas d'examen psychiatrique, la situation n'était plus tout à fait la même: les psychiatres n'assistaient pas aux synthèses, les psychologues étaient normalement appelés à leur servir de porte-parole et à retransmettre leurs éventuels commentaires non écrits.

Les éléments nouveaux, autrement, provenaient de ceux qui, dans l'établissement, avaient continué à cotoyer le garçon, au groupe, à l'atelier; de l'assistante sociale qui avait poursuivi son enquête; éventuellement de l'examen d'O.P...

La richesse de ces réunions étaient évidemment très variable en fonction de la personnalité du jeune lui-même, mais aussi, (pourquoi pas ?), de celle des protagonistes adultes. Dans de nombreux cas, la rencontre se révélait très formelle, l'objectif essentiel à atteindre n'étant guère plus que la formulation d'une proposition de sortie plus ou moins crédible. Dans d'autres occasions, la volonté d'approfondissement de la situation, et de recherche de la solution la plus appropriée, était réelle et entraînait des débats plus fournis.

Un éducateur rédigeait le rapport concernant le comportement du jeune dans le groupe - pour ce faire il devait s'appuyer sur les notes d'observation théoriquement remplies au jour le jour - et c'était normalement le chef de service qui travaillait à la conclusion du rapport d'observation, conclusion qui se voulait une synthèse des différents points de vue exposés, mais qui souvent s'apparentait davantage à un patchwork, plus ou moins harmonieux, constitué à partir de phrases relevées dans les différents écrits et considérées comme significatives.

### Les sorties .

La réunion de synthèse signifiait la fin de la période d'observation du jeune (désormais dispensé d'activité scolaire et affecté toute la journée à l'atelier), mais non sa sortie immédiate. Si la suggestion de remise à la famille, même assortie d'une liberté surveillée, était facile à réaliser, d'autres propositions, telles que le placement en internat ou en IPES, et surtout en foyer de semi-liberté, étaient beaucoup plus difficiles à organiser, demandaient donc du temps, et pouvaient d'ailleurs ne jamais se concrétiser, surtout dans le cas de situations particulièrement handicapantes.

Certains garçons s'attardaient ainsi fort longtemps au C.O. pour des raisons qui n'avaient pas forcément à voir avec la gravité de leur situation judiciaire. Il arrivait alors que soit provoquée une réunion d'ajustement de la proposition, mais faute de mieux, on pouvait malgré tout en arriver à une remise du jeune à sa famille, mesure estimée contre-indiquée mais qui s'avérait la seule réalisable. Le manque de structures adaptées ne date pas d'aujourd'hui.

La recherche de solutions concrètes n'a jamais fait partie de mes attributions, ce n'est donc pas un sujet sur lequel je m'attarderai, je n'ai rien de très personnel à en dire. Je sais cependant que des efforts ont été faits, par moments, pour apporter des réponses au moins partielles à cet important problème, et faire preuve de dynamisme et d'imagination dans les démarches.

TABLEAU ASSISTANTES SOCIALES

ANNEES	ASSISTANTES SOCIALES	NOMBRE D'EXAMENS
1962	274	502
1963	236	488
1964	182	503
1965	153	541
1966	97	473
1967	115	513
1968	89	466
1969	43	413
1970	4	404
1971	6	333

TABLEAU EXAMENS PSYCHIATRIQUES

ANNEES	NOMBRE DE JEUNES	JEUNES EXAMINES	TOTAL CONSULTAT.
10/62-9/63	488	343	403
10/63-9/64	512	319	385
10/64-9/65	541	367	458
1966	473	384	456
1967	513	313	352
1968	466	299	315
1969	413	284	315
1970	404	296	315
1971	333	183	197
1972	166	89	101
1973	134	67	69
1974	140	54	57
1975	124	50	65

Les nombres indiqués concernent respectivement et dans l'ordre : le nombre de jeunes rencontrés par les psychologues, le nombre de jeunes ayant vu un psychiatre, le nombre total de consultations ( certains jeunes ayant bénéficié de plusieurs consultations )

## PREMIERES ANNEES : ATMOSPHERE

Je me suis efforcée de décrire approximativement le cadre général dans lequel se sont déroulées mes premières années professionnelles. Je voudrais maintenant mettre un peu de couleur dans ce tableau plutôt austère en évoquant des souvenirs moins administratifs, plus personnels, pour essayer de resituer l'atmosphère de mes débuts, telle que je l'ai connue puis telle que je l'ai vue évoluer.

Le service de psychologie constituait une unité un peu à l'écart du reste de l'établissement. Cette unité n'avait sans doute pas toujours des rapports excellents avec les autres secteurs de l'institution, ce qui contribuait à renforcer l'esprit de corps qui y régnait, esprit de corps vis à vis de l'extérieur qui n'excluait pas les tensions ni les divergences internes. Mme Apellaniz n'était pas une femme avec laquelle les relations pouvaient être simples: elle a eu le grand mérite, à mes yeux, de contribuer à introduire la psychologie clinique à l'Education Surveillée dont l'esprit et la structure ne se prêtaient pas précisément à cet accueil, mais sur le plan des rapports humains il lui arrivait de se montrer exécrable, particulièrement avec les femmes. J'ai souvent été indignée de son comportement envers une autre psychologue dont l'expérience et l'envergure incontestable devaient la déranger. Je n'ai personnellement pas trop souffert, j'étais trop débutante et effacée pour lui porter ombrage, je me suis prudemment tenue à l'écart, effectuant les tâches concrètes et administratives qu'elle me confiait, mais pour le reste me barricadant, comme je sais très bien le faire, contre toutes ses tentatives pour m'influencer. Il m'est cependant arrivé de me regimber quand je considérais ses demandes comme trop extravagantes et "hors service". C'est ainsi qu'un matin, arrivant à Savigny après une heure et quart de trajet par les transports en commun, j'ai catégoriquement refusé de repartir pour le marché de Villejuif où j'aurais dû acheter je ne sais trop quelle espèce de saucisson destiné à un dîner entre psychologues. Au risque de passer pour peu coopérante, j'ai répondu que j'avais été engagée pour m'occuper des jeunes délinquants, non pour acheter du saucisson.

J'ai retrouvé, au cours de mes derniers rangements, une note écrite de Mme Apellaniz que j'avais conservée parce que certainement déjà à l'époque elle m'avait amusée. Je ne la retranscris pas dans son intégralité mais ce large extrait me paraît déjà révélateur. Ce genre de communication par écrit n'était pas exceptionnel dans le service.

" Melle Duchier,

Il est nécessaire de tenir ce cahier (pour les colonnes qui vous concernent et pour les traits) plus propre .

Les erreurs doivent être exceptionnelles

Elles doivent être rattrapées avec plus de soin.

Ce cahier peut m'être demandé à n'importe quel moment par la direction du Centre ou du ministère ou par l'inspecteur.

Tel quel, il est peu présentable et peut nous nuire (ou me). Se rappeler que nous sommes entourés d'administratifs qui jugent sur l'aspect extérieur.

Comme c'est peu de chose, comme nous avons besoin d'eux, (pour des questions qui nous intéressent réellement) c'est une preuve d'intelligence que d'en tenir compte.



Personnellement je ne vois que le pt de vue pratique immédiat (cet avenir, ainsi que je vous l'ai expliqué) mais ce n'est pas mon jugement qui compte ici.

Le premier cahier - vert - inaugurerait le système et son désordre peut s'expliquer.

Je veux que celui-ci (qui rentre dans les usages au Centre tout en incrustant la méthode de travail) prenne un caractère officiel.

Je sais qu'il sera présenté plus d'une fois - hors du Centre. Il ne peut être un brouillon.

Donc

Des hauts au crayon à bille - dates toujours respectées - points et traits en rouge pas n'importe comment. Pas de rature . Pas d'erreurs de dates (pensez qu'elles se répètent)

Occupez-vous uniquement

- de préparer les colonnes (penser à réduire colonne ex. d'urgence au profit des EEG)

- Tenue à jour des colonnes EEG et OP chez Mme Merle

EEG après ex. psychiatriques (cocher les points rouges après l'examen)

etc.....

Me rattraper vos erreurs que j'ai encadrées au crayon sur 3 pages col. OP."

Le cahier dont il est ici question était évidemment celui servant à l'organisation des examens psychiatriques. Il ne figurait pas dans les documents que j'ai retrouvés lorsque j'ai pris la responsabilité du service de psychologie. Impossible donc pour moi de prendre à nouveau et rétrospectivement l'exacte mesure de mes négligences.

Ces réticences vis à vis de Mme Apellaniz dont je viens de faire état, et que je n'étais certes pas seule à éprouver, ne sortaient cependant jamais du service. Je me suis toujours gardée d'exprimer quoi que ce soit de mes sentiments réels lorsque certains essayaient de me faire parler sur notre responsable dont la personnalité et les réactions suscitaient bien des commentaires, lesquels n'étaient d'ailleurs pas forcément méchants: Mme Apellaniz apparaissait comme un personnage folklorique et on la prenait comme telle. Les figures un peu hors norme ne devaient pas être exceptionnelles dans les débuts de l'Education Surveillée, si je me fie aux récits que j'ai pu entendre.

Les critiques les plus virulentes étaient donc probablement internes. Je me souviens avoir fait, pour plaisanter, cette réflexion, lorsqu'a été connue la nouvelle de la mutation de Mme Apellaniz à la consultation de La Garennes-Colombes: " De quoi parlerons-nous lorsqu'elle ne sera plus là ?" Nous n'avons pas éprouvé de difficulté à trouver d'autres sujets de conversation.

Après son départ, je n'ai revu que rarement Mme Apellaniz et je ne dirai pas que j'en ai eu du regret. Ma dernière image d'elle a quand même quelque chose d'émouvant: c'était en juillet 1976, le jour de l'enterrement du Dr Mâle, elle était venue à la levée du corps et se tenait là, un bouquet de roses à la main. Elle avait servi d'intermédiaire pour l'arrivée de Mâle à Savigny et était sûrement affectée par un décès qui me touchait également. Pour une fois nous pouvions être en phase.

L'existence de tensions au sein du groupe des psychologues n'excluait pas les moments de convivialité, à l'extérieur de Savigny - les dîners auxquels j'ai déjà fait allusion et qui réunissaient les psychologues de la région parisienne, alors très peu nombreux, - mais aussi à l'intérieur: il est arrivé plus d'une fois qu'avant le déjeuner nous arrosions un événement ou un autre, en partageant une bouteille achetée à la coopérative. A ces occasions, j'ai été incitée à renouer avec un goût ancien pour le vin que j'avais longtemps mis sous le boisseau. (Mon aversion pour le tabac s'est au contraire définitivement confirmée, ce que je n'ai jamais regretté, mais qui m'a valu de souffrir de longues années au cours de réunions inévitablement enfumées: l'époque à laquelle les non-fumeurs retrouveraient le droit à la parole était encore bien éloignée.)

J'ai failli oublier une particularité de ces premières années: les psychologues femmes travaillaient en blouse blanche. Imitation de l'hôpital ou manière de masquer une féminité dérangement dans un univers à peu près exclusivement masculin? Le Dr Badonnel, elle-même, avait sa blouse suspendue à l'abri d'une housse dans le bureau qu'elle occupait habituellement. L'arrivée de nouvelles psychologues, plus contestataires, a remis les blouses au placard.

A mon entrée dans le service, moi qui sortais tout juste de la vie étudiante, j'ai été frappée par le caractère cérémonieux des rapports entre les gens: à l'intérieur même de notre petit groupe, l'usage du "monsieur", "madame", "mademoiselle", était habituel. Je me suis assez vite rapprochée des deux psychologues les plus récemment nommés qui, également célibataires, étaient aussi les plus proches de moi par l'âge, nous avons convenu de nous appeler mutuellement par nos prénoms et nous en sommes finalement venus au tutoiement.

Celui-ci, cependant, est toujours resté exceptionnel pour moi dans mon milieu professionnel. Ma génération était déjà moins tutoyante que celles qui l'ont suivie, et personnellement je l'étais très peu. Des nombreux adultes que j'ai cotoyés, je n'ai guère tutoyé que les psychologues connus au cours de mes 3 ou 4 premières années d'exercice. Je n'ai d'ailleurs jamais estimé que le vouvoiement nuisait à la qualité de mes relations, alors que certains tutoiements automatiques m'agressaient, et je ne voyais pas au nom de quoi j'aurais dû, simplement pour me conformer à la mode, renoncer à une particularité qui ne nuisait à personne. Il y a, dans cette systématisation du "tu", une façade de cordialité et de proximité souvent très trompeuse, j'ai eu tout le temps de l'observer.

A partir de Janvier 1962, c'est Jean-Marie Malesys qui a assumé la responsabilité de l'équipe des psychologues, elle-même bien modifiée puisqu'il ne restait déjà plus que 2 des 5 éléments d'avril 1960. L'atmosphère de travail a changé à de nombreux points de vue:

- anecdotiquement, mes relations avec le nouveau chef de service étaient évidemment bien meilleures que celles que j'entretenais avec Mme Apellaniz et je n'avais plus à craindre pour ma note (manière d'indiquer, en passant, qu'à Savigny les psychologues, bien que contractuels, n'étaient pas exclus de la notation, mais il était de bon ton de paraître ne pas prêter

beaucoup d'importance à ces chiffres.)

- Une nouvelle psychologue, arrivée en stage probatoire d'abord, puis nommée en septembre 1961, Martine Giamarchi, allait mettre de l'animation dans le service car elle était pourvue d'un humour ravageur, à la mesure d'un caractère qui n'avait rien d'angélique. La période pendant laquelle nous nous sommes cotoyées - 5 ans et demi - est certainement celle pendant laquelle j'ai le plus ri et j'en conserve donc un excellent souvenir, même s'il y eut entre nous deux quelques orages, aussi vite dissipés d'ailleurs qu'ils étaient survenus.

- Plus sérieusement, et professionnellement plus important, il y eut un infléchissement sensible et progressif des perspectives de travail et des pratiques, un effort d'ouverture sur l'extérieur avec des prises de contact diverses. Nous sommes ainsi petit à petit sortis d'un carcan relatif dont je ne saurais dire, avec les seuls éléments dont je dispose, qui en portait la responsabilité: les Apellaniz et les habitudes prises; les limitations budgétaires, (en ce qui concerne la batterie de tests: le Terman, épreuve essentiellement verbale, était peu adaptée à la population de nos jeunes mais il est vrai que l'achat d'un Wechsler-Bellevue était très dispendieux); certaines consignes directoriales (en ce qui concerne les contacts avec les familles).

De ces premières années de plein exercice - la transition a été d'autant plus marquée que, d'une période de formation qui m'a paru à rallonge, je suis passée à une autonomisation totale et à une activité intense: en 1962 nous n'étions que 4 - de ces années donc je conserve un souvenir sans doute quelque peu idéalisé, celui d'une bonne entente dans une atmosphère assez optimiste et exaltante, avec le sentiment que nous pouvions faire bouger les choses. C'était au moins l'état d'esprit dans lequel je travaillais. C'était aussi l'époque de la psychanalyse triomphante: moi qui étais plutôt rétive à mon arrivée, je n'allais pas tarder à me laisser convaincre, j'admirais mes deux aînés que je voyais manifester dans leur suivi de nombreux jeunes une compétence que je leur enviais. La dernière psychologue arrivée allait bientôt se lancer, elle aussi, dans l'aventure psychanalytique et en tirer un profit personnel et professionnel manifeste.

J.M.Malesys a exercé les fonctions de chef de service pendant 2 ans environ, puis il a démissionné, laissant la place à Michelle Malesys-Filleule avec laquelle il s'était marié peu de temps auparavant. Deux nouvelles psychologues étaient, entre temps, venues compléter l'équipe, contribuant ainsi à son rajeunissement et à sa féminisation.

Michelle Malesys est restée chef de service jusqu'en janvier 1966, date de sa mutation à l'institution de la rue Sedaine qui venait d'ouvrir ses portes. Elle était, je crois, à peu près unanimement appréciée et respectée, et ce n'est pas sans une certaine appréhension que j'ai recueilli sa succession. Six ans à peine après mes débuts, je me retrouvais en position de vétéran et cette situation n'était pas appelée à s'améliorer...

Cette fonction de chef de service, je l'ai assumée pendant environ 6 ans, jusqu'au virage de 1972. La logique de

l'organisation qui s'est alors mise en place dans l'institution privilégiait la constitution d'équipes pluri-disciplinaire, (pour utiliser une expression actuelle), et chaque psychologue s'est trouvé rattaché à une formation avec laquelle il lui appartenait personnellement de se débrouiller. Après l'éclatement de l'équipe des psychologues, je n'ai donc plus été que la plus ancienne, pouvant bénéficier à ce titre mais sans garantie, d'une petite considération supplémentaire. A vrai dire je n'ai jamais regretté une appellation peut-être honorifique mais ne comportant pratiquement aucun avantage, et plutôt des désagréments. Par exemple se faire rappeler à l'ordre pour les retards répétés d'une psychologue sur laquelle je n'avais pas plus de pouvoir que n'importe lequel des responsables éducatifs.(1)

De 1966 à 1972 cependant, l'équipe était bien là, vivante, régulièrement renouvelée du fait des départs et des arrivées. Les arrivantes étaient en général de jeunes psychologues venant de terminer leurs études. J. Page, dans ce bataillon parfois un peu folâtre en dépit d'un réel sérieux professionnel, a constitué une exception: elle arrivait avec sa maturité de mère de famille responsable, nous sommes devenues amies et le sommes demeurées.

En septembre 1971 - à quelques mois donc des événements qui allait clore l'ère du CO - est arrivé Daniel Fleury. Je le connaissais un peu, il avait effectué à Savigny un stage d'étudiant. Après avoir travaillé quelque temps au CSOES de Fresnes et s'être acquitté, dans la coopération, de ses obligations militaires, il avait été affecté au CO. Notre collaboration - mais je ne le savais évidemment pas - allait durer 17 ans. Suffisamment proche de moi pour que nous puissions discuter, il était aussi suffisamment différent pour qu'il y ait à discuter. Ce fut un voisinage humainement et intellectuellement enrichissant.

J'ai signalé un peu plus haut qu'il y avait eu, à partir de 1962, un certain infléchissement de nos perspectives professionnelles et de nos pratiques. C'est là-dessus que je vais revenir maintenant.

- Le désir d'ouverture que j'ai mentionné s'est traduit par des prises de contact avec des services de Neuro-psychiatrie infantile et des visites organisées à l'extérieur: je me souviens, entre autres, d'une visite au foyer de semi-liberté de Buc, d'une autre au service de placement qu'animait, au Palais de Justice, M.Fournier. A l'origine de ces diverses démarches il y avait évidemment le souci d'élargir le champ de nos informations pour affiner nos diagnostics et nos propositions.

Jusqu'alors, me semble-t-il, nos contacts avec d'autres services s'étaient limités au CSOES de Fresnes dont les psychologues nous envoyaient régulièrement leurs conclusions sur les jeunes, anciens de Savigny, qu'eux-mêmes avaient ensuite rencontrés. L'idée était de constituer un fichier des récidivistes, qui n'a jamais été vraiment réalisé. J'y ai travaillé quelquefois avec M.Filleule, mais nous avons autre chose à faire et je ne pense pas que le projet ait survécu au départ de Mme Apellaniz.

(1) En ce qui concerne l'exactitude, l'expérience m'a appris qu'il semble exister des personnes à peu près inamendables, vivant comme si les règles communes n'étaient pas faites pour elles.)

- Au niveau de la pratique des examens psychologiques, des évolutions sont apparues progressivement, qu'on repèrerait sans doute de façon plus précise en étudiant le contenu des conclusions écrites.

A l'époque de mon arrivée, les psychologues disposaient, au moment de leur examen, d'un certain nombre de documents, variables d'ailleurs selon les cas:

- venant de l'extérieur, outre éventuellement des éléments d'enquête sociale et le procès-verbal des faits établi par la police, il y avait souvent un entretien effectué au CATS (service d'accueil et de triage de la Seine): lors de cet entretien, le jeune, plus ou moins déstabilisé par son arrestation, pouvait se laisser aller à faire, sur son passé et ses motivations, des confidences révélatrices.

- de provenance interne, il y avait le dossier médical, (habituellement sans grand intérêt), mais surtout le dossier, souvent très riche, constitué au groupe d'accueil: observations faites par les éducateurs, dont la finesse variait en fonction de la perspicacité des rédacteurs; écrits des garçons eux-mêmes, réalisés pendant les heures de travail scolaire. Ces derniers textes, (souvent accompagnés de dessins) présentaient un double intérêt: ils donnaient un premier aperçu du niveau scolaire, voire intellectuel, de leurs auteurs, mais ils pouvaient aussi prendre une valeur projective remarquable. C'était un matériel que j'aimais étudier et dont j'ai regretté la disparition, survenue, je pense, lors de la fermeture du groupe d'accueil en 1972.

Certaines sources d'information - enquêtes sociales comme je l'ai déjà indiqué, rapports de police aussi, me semble-t-il, - se sont raréfiées au fil du temps. D'autres sont apparues, les plus importantes étant incontestablement représentées par les entretiens avec la famille du jeune.

A un niveau nettement plus modeste, le remplacement progressif du Terman par le Wechsler-Bellevue a permis d'obtenir des informations plus riches sur le fonctionnement intellectuel d'un jeune et, dans une certaine mesure, sur ses réactions caractérielles et affectives.

La multiplication des contacts avec la famille a constitué, à mon avis, un des premiers aspects novateurs de notre pratique lors du changement de chef de service. Ces contacts, J.M. Malesys les pratiquait certainement déjà les années précédentes, (j'ai retrouvé une note le laissant entendre), mais ils se sont considérablement développés à partir de 1962: rapport annuel octobre 61-septembre 62, 116 contacts avec les familles mentionnés au lieu de 26 l'année précédente. Ils ont eu tendance, les années suivantes, à se généraliser sans jamais devenir tout à fait systématiques: c'est entre 1968 et 1971 que la proportion en a été à son maximum, elle tournait alors autour de 65 % des jeunes examinés. Les contacts avec la famille se passaient souvent le samedi après-midi, à l'occasion des parloirs ou des départs en permission. On demandait au surveillant général d'indiquer aux parents concernés que le ou la psychologue qui connaissait leur fils désirait les rencontrer. Je n'ai pas le souvenir de refus.

Par la suite s'est développé également l'usage d'adresser une lettre aux parents: le directeur de l'établissement informait ces derniers que tel psychologue désirait avoir avec eux un entretien et leur fixait un rendez-vous (modifiable).

Un peu plus tard et progressivement le Terman, en tant qu'épreuve de niveau intellectuel, a été remplacé par le Wechsler-Bellevue, test plus adapté à notre population, (en dehors du sub-test de vocabulaire que, le trouvant très mal étalonné, je n'ai jamais employé) et qui, utilisé cliniquement apporte beaucoup d'éléments d'information: la partie performance, notamment, permet d'étudier certains aspects du comportement et peut s'avérer révélatrice des modes de réaction propres à un sujet face aux difficultés qu'il rencontre.

Si je me fie à mes propres conclusions écrites, que j'ai rapidement feuilletées, l'abandon du Terman au profit du Wechsler-Bellevue s'est opéré entre les années 64 et 67: en 1963, l'utilisation du Wechsler-Bellevue est exceptionnelle, le Terman étant la règle, complété ou remplacé éventuellement par le Passalong ou l'Alexander, (auxquels peuvent s'ajouter divers tests projectifs). En 1964, j'ai dû recourir au Wechsler pour une petite moitié des jeunes que j'ai examinés (évolution peut-être précipitée par ma participation à une recherche). En 1965 cette moitié est plus nette (64 sur 120 examens). A partir de 1966, le Wechsler triomphe (100 contre 16). En 1967 le Terman se retrouve à l'état de vestige ...

Je continuerai à utiliser le Wechsler jusqu'à mon départ à la retraite, mais ne passerai jamais aux nouvelles formes présentées sur le marché car je trouvais négatif le rapport temps passé - informations supplémentaires recueillies. Je connaissais par ailleurs tellement bien le Wechsler que pour moi la plus petite particularité devenait significative. J'ai laissé en partant une boîte en fort mauvais état, mais l'on pouvait considérer que c'était un matériel qui avait été largement amorti.

La dimension psychothérapique était très présente dans les préoccupations des psychologues, que ce soit au niveau des réflexions à l'intérieur du service, des élaborations écrites retransmises par les rapports annuels, de la pratique à l'intérieur du CO auprès des jeunes placés, ou des propositions faites dans les conclusions psychologiques, (souvent appuyées par les examens de deux des psychiatres). Sur ce plan je pense, il n'y a pas eu de discontinuité entre Mme Apellaniz et ses 2 successeurs, la pratique étant évidemment modulée par le nombre et la qualification des psychologues en poste. L'année 64-65 a été celle où le nombre de contacts psychothérapiques a été à son maximum, mais le rapport annuel s'ouvrait à bien d'autres intérêts qui seraient davantage développés ultérieurement, alors que s'atténuerait l'accent mis sur les possibilités psychothérapiques. Le renouvellement accéléré de l'équipe des psychologues n'a sans doute pas été étranger à cette évolution.

### Les écrits

La rédaction de conclusions écrites représentait une partie importante de notre travail puisqu'elle en constituait l'aboutissement visible et exportable, c'était l'expression officielle de l'opinion du psychologue qu'elle engageait nominativement.

C'est à l'occasion des vacances d'été, à partir de fin juillet 1960, que j'ai rédigé mes premières conclusions. En les relisant pour ce travail, je ne me suis pas sentie très fière de moi: à la maladresse de la débutante qui n'avait pas trouvé son

propre style s'ajoutait le manque de cohérence de l'ensemble, dû à l'adjonction de passages qui n'étaient pas de ma main, mais m'avaient été dictés par Mme Apellaniz, et recouraient à des notions et expressions que personnellement je n'utiliserai jamais par la suite, car je ne les "sentais" pas. Je n'étais pas hostile au principe de conseils concernant mes écrits, mais la correction qui m'était imposée m'a souvent paru plus formelle et infantilissante que réellement formatrice: elle évoquait trop l'attitude d'un instituteur vis-à-vis d'un élève.

J'ai suffisamment gardé en mémoire le souvenir de ces corrections tatillonnes - dont j'ai vu d'autres exemples - pour avoir essayé, lorsque je me suis moi-même trouvé en position d'"ancienne", ce qui m'est arrivé rapidement, de me comporter autrement. Je suis probablement tombée dans d'autres travers.

D'après les cahiers de présence du service, il semble que les 2 psychologues arrivées après moi aient dû attendre plus d'une année avant d'obtenir leur autonomie et la responsabilité officielle d'un dossier. Celle qui a ensuite suivi a connu, à la faveur des vacances, un traitement un peu plus favorable. Je dois admettre, rétrospectivement, que, par rapport à elles, j'avais donc plutôt été avantagée, même si ma période de formation m'avait semblé abusivement longue. Pour les psychologues recrutées à partir de 1966, il s'est écoulé environ trois-quatre mois entre le moment où elles arrivaient, débutantes, et celui où elles se voyaient confier leurs premiers cas et devaient rédiger leurs premières propres conclusions. C'était l'époque des stages probatoires rémunérés et ce délai ne différait pas beaucoup de la date où, le stage ayant été jugé positif, la jeune psychologue se voyait confirmée dans son poste. Cet assouplissement des conditions de formation n'était probablement dû ni à un grand libéralisme de ma part ni, non plus, à une forme de laxisme, mais plutôt à la nécessité: après le départ presque simultané de 2 psychologues expérimentées, il fallait effectuer le travail avec les moyens du bord. Les deux psychologues rescapées, avec moi, de l'ancienne équipe, ont probablement aussi joué un rôle dans cette évolution: elles avaient dû subir une longue période de tutelle et, telles que je les connais, l'avaient certainement mal supportée. Elles ont très certainement insisté pour que d'autres ne vivent pas la même situation frustrante.

Les temps n'étaient pas encore aux interrogations tourmentées sur ce que l'on pouvait, en conscience, écrire et transmettre au juge de ce que le jeune nous avait dit explicitement, ou nous avait fait comprendre par son comportement. L'on s'efforçait surtout de faire un portrait aussi exact que possible de l'adolescent, de son histoire, de sa situation présente, de ses potentialités, mais il y avait aussi le souci de rechercher le point positif susceptible d'éclairer un avenir paraissant parfois fort compromis. Je me souviens avoir, à mes débuts, entendu une psychologue dire que si, lorsqu'on écrivait un rapport, le but premier était d'avoir raison, alors la vision pessimiste s'imposait, le pronostic sombre étant, d'après son expérience, celui dont la réalisation était le plus probable.

Si cette option pessimiste n'était pas celle qui nous guidait lorsque nous écrivions, les critiques ultérieures sur

les écrits ne manquaient pas de certains fondements, une plus grande prudence aurait sans doute convenu, comme nous en ont parfois apporté la preuve certaines utilisations abusives ou maladroites de nos conclusions, par des magistrats, (ou d'autres personnes les ayant lues). Mais la position inverse extrême à laquelle on a pu aboutir ne m'a pas convaincue: quel est le sens d'un rapport - j'en ai vu - dans lequel il n'y a pratiquement rien, aucun élément d'analyse, aucune information sur la nature des problèmes posés ou les difficultés auxquelles on peut s'attendre? Et si ces informations ont été communiquées oralement, donc d'une certaine manière officieusement, est-ce réellement une meilleure garantie pour le sujet qui n'aura jamais la possibilité de vérifier, et donc de contester le cas échéant, ce qui a été exactement rapporté le concernant?

A Savigny, les conclusions des psychologues, comme celles des psychiatres, ont toujours été transcrites intégralement dans les rapports d'observation, et sous le nom de leur auteur. C'était un point sensible. Peu de temps après mon arrivée, un nouveau chef de service qui venait de Lyon où, paraît-il, la pratique était différente, avait entrepris de n'incorporer dans le rapport d'observation que des morceaux choisis desdites conclusions. La réaction des intéressés a été immédiate et violente. Le coupable a été convoqué, un vendredi matin, dans le bureau où le Dr Mâle pratiquait ses examens, et s'est fait rappeler à l'ordre. Je ne me souviens plus des détails de l'affaire, ni de ce qui a été dit, je me souviens seulement des poings crispés du malheureux sermonné pour lequel je ressentais une certaine compassion. Car si, sur le fond, j'étais d'accord avec mes collègues - je sais trop bien comment des phrases extraites de leur contexte d'origine peuvent changer de sens - je pensais que l'on aurait pu éviter au responsable de cette malheureuse innovation l'humiliation d'une mercuriale publique, trop agressive à mon goût.

Cette façon de faire était, me semble-t-il, un indice, entre autres, de relations peu idylliques d'une partie au moins du service de psychologie avec les autres services de l'établissement. L'atmosphère était volontiers aux affrontements, chacun cherchant alors à imposer son point de vue plutôt qu'à trouver un modus vivendi à peu près acceptable pour tous. A cela la personnalité même des protagonistes n'était sans doute pas étrangère. Ce n'était pas en tout cas dû à l'influence du Dr Mâle qui aurait plutôt joué un rôle modérateur, je l'ai trop souvent entendu évoquer l'effet positif, voire psychothérapique, que pouvait avoir la vie en groupe sur certains adolescents, pour l'imaginer très partie prenante de ces querelles intestines.

J'aurais tendance à croire - mais peut-être est-ce une vue simplificatrice et purement subjective - que, par la suite, les choses se sont plutôt améliorées et que les échanges sont devenus moins conflictuels, le rapprochement s'étant fait autour d'intérêts communs et d'un souci partagé des jeunes. Les rapports annuels 61-62 et 62-63 soulignent la nécessité de relations régulières avec les éducateurs si l'on veut qu'un suivi psychothérapique se fasse dans de bonnes conditions. L'instabilité du personnel éducatif, comme obstacle à l'établissement de ces relations souhaitées, va apparaître bien vite comme un thème récurrent dans les divers rapports annuels. A



maintes reprises il est souligné qu'il faut du temps pour que naissent confiance et compréhension mutuelles. Pour illustrer l'importance de cette instabilité, je mentionnerai une réflexion que je me suis souvent faite à moi-même, et que j'ai probablement énoncée un jour ou l'autre: "Dans cette maison, à peine a-t-on réussi à associer une tête et un nom, que la tête a disparu".

L'authenticité et la régularité des relations éducateurs-psychologues dépendaient évidemment aussi de facteurs individuels et des affinités mutuelles. Certains éducateurs possédaient des qualités humaines remarquables, cela se sentait déjà à la manière souvent chaleureuse avec laquelle ils évoquaient des garçons au comportement pourtant parfois bien ingrat. C'est avec eux évidemment qu'il était le plus facile de traiter les questions délicates. D'autres éducateurs étaient sans doute moins exceptionnels, mais malgré tout pleins de bonne volonté. La majorité des adultes que j'ai connus à cette époque étaient réellement soucieux, comme maintenant, de l'avenir des jeunes qu'ils encadraient, dans des conditions difficiles, puisqu'ils étaient seuls face à des groupes importants. Lorsque des incidents violents éclataient, ce qui n'était pas exceptionnel, surtout étant donné la limitation étroite des modes d'expression possibles pour les jeunes à l'intérieur des murs, ces adultes pouvaient, en dehors de toute faute réelle, se sentir coupables et s'interroger sur leur éventuel degré de responsabilité. (Interrogation dans laquelle pourraient se retrouver, dans des circonstances similaires, bien des éducateurs d'aujourd'hui). J'ai en mémoire le souvenir d'un jeune qui avait été envoyé au CSOES de Fresnes à la suite d'un affrontement physique avec un éducateur, ce dernier en avait été très malheureux.

Rétrospectivement, l'image qui est maintenant renvoyée de ces institutions lourdes au genre desquelles Savigny appartenait incontestablement serait volontiers caricaturalement négative. L'on oublie que les mœurs de ces années-là étaient très différentes des mœurs actuelles, que la vie en internat était beaucoup plus répandue qu'aujourd'hui, et que la discipline était rigoureuse même dans les internats ordinaires. Le Savigny de 1960 n'était certes pas une colonie de vacances, ce n'était d'ailleurs nullement sa vocation, mais ce n'était pas le bain non plus, même si l'utilisation de la répression physique était assez habituelle, ce qui ne veut pas forcément dire gratuite. Les fugues notamment - mais elles étaient aussi un motif de rappel à l'ordre pour les adultes facilement taxés de négligence - étaient sévèrement sanctionnées: 4, puis en cas de récidive, 8 jours d'isolement, (cellules où je n'ai jamais mis les pieds durant leur période d'utilisation et que même je n'ai visitées que très récemment); plus tardivement, coupe de cheveux particulièrement mal supportée car stigmatisante par rapport à la mode du moment.

Ces punitions systématiques et peu individualisées pouvaient faire des dégâts chez des jeunes antérieurement déjà lourdement carencés. La notion de rupture indispensable du cercle vicieux, frustration- agression - répression et donc nouvelle frustration, apparaissait fréquemment dans les examens psychologiques de cette époque, notion qui n'aurait plus guère de sens actuellement où c'est justement la sanction appropriée qui a souvent manqué.

Telle quelle et en dépit de ses défauts, cette institution très cadrante convenait à certains jeunes que peut-être l'on ne

saurait plus prendre en charge actuellement. J'ai constaté qu'il est parfois plus facile d'obtenir des assouplissements dans un cadre très rigide que de mettre de la rigueur là où rien ne tient.

Malgré tout, avec le temps, l'écart s'est accru, au point de devenir intolérable, entre les conditions de vie à l'intérieur d'une institution qui semblait n'avoir guère évolué depuis ses origines, et ce qui pouvait se passer dans le monde extérieur où les changements s'étaient accélérés.

Pour en revenir aux rencontres psychologues-éducateurs, en dehors des rencontres institutionnelles, (les deux réunions ci-dessus mentionnées), elles étaient habituellement informelles, laissées à l'initiative de chacun, par exemple lorsque l'on se croisait dans les couloirs, au moment des changements de service de l'après-midi... Les plus informelles de toutes étaient assurément celles qui pouvaient avoir lieu au "mess" que fréquentaient, entre autres, les psychologues et les éducateurs logés sur place.

Et je terminerai cette évocation rapide d'une époque bien révolue par un souvenir léger: il y eut un temps où des éducateurs et des psychologues sortaient ensemble, après le repas, prendre un café et aussi éventuellement s'adonner aux plaisirs du baby-foot. J'ai toujours été nulle à ce jeu, comme ont pu le constater les quelques jeunes qui, faute de mieux, m'ont parfois sollicitée... Mais certaines de mes collègues, M.Giamarchi, M.Poussier, se défendaient fort correctement, elles avaient le coup de poignet nécessaire.